

l'observation a été jusqu'ici un des plus puissants éléments de sa force et de sa vitalité. Elle deviendrait une de ces œuvres purement nominales, dont il est permis d'oublier jusqu'à l'existence après qu'on s'y est fait inscrire.

Aussi nous supplions instamment TOUS nos chers associés de vouloir bien s'imposer cette petite surcharge pour le bien de cette Œuvre qui est autant *la leur* que *la nôtre*, ou plutôt qui est l'Œuvre de Jésus lui-même, puisqu'elle n'a d'autre but que de le glorifier dans son divin Sacrement et de le faire régner de plus en plus royalement dans les âmes sacerdotales.

Qu'on ne qualifie donc pas le renvoi du *libellum* mensuel de mesure inutile ou de caprice d'administration. Nos instances sont motivées et ne tendent qu'au bien général d'une Association qui ne peut grandir, se développer et s'établir sur des bases infébranlables que si tous les points de son règlement sont observés et respectés. Nous préférerions de beaucoup du reste, ne pas inscrire dans l'Œuvre un prêtre qui ne serait pas disposé à se soumettre à cette formalité; et nous avons dû, quoique à regret, supprimer des associés qui sur ce point ne tenaient aucun compte de nos avis.

Nous avons la confiance que ces observations toutes fraternelles seront accueillies par tous avec la même charité qui nous les inspire, et que le nombre des confrères encore infidèles au renvoi du *libellum* va diminuer de plus en plus jusqu'à ce que l'unanimité soit parfaite sur un point si important.

C'est donc avec une véritable joie que nous allons déposer chaque mois aux pieds de Jésus exposé jour et nuit dans notre sanctuaire ces milliers de *libellums* garnis d'heures d'adoration et souvent accompagnés de nombreuses recommandations de prières.

Ils arriveront nombreux des quatre coins du Canada, ces petits messagers de l'amour et de la fidélité des Prêtres-Adorateurs envers Jésus-Eucharistie, et se réuniront devant son trône comme pour perpétuer la prière commune et symboliser la charité sacerdotale qui nous unit tous dans le Cœur adorable du souverain Prêtre Jésus-Christ.